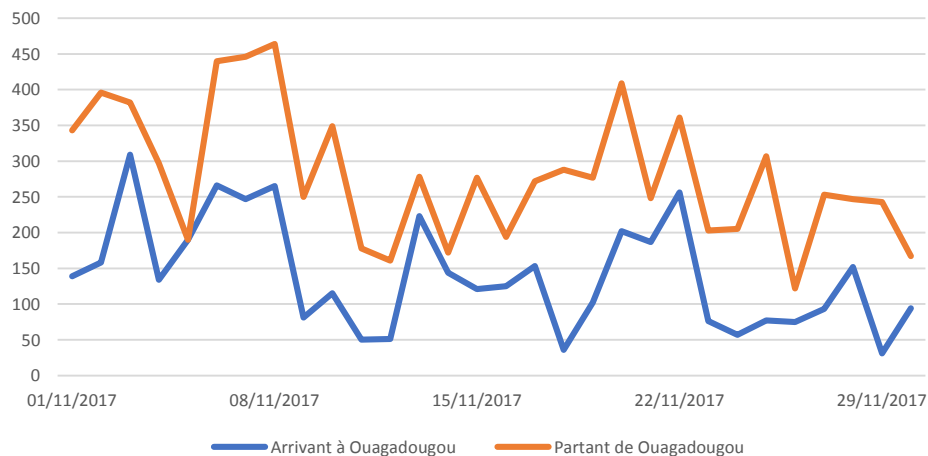


L'OIM travaille avec les autorités nationales, locales et des partenaires locaux, afin de mieux comprendre les mouvements migratoires à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le suivi des flux de population (FMP) est une activité qui permet de quantifier et de qualifier les flux, les profils des migrants, les tendances et les routes migratoires sur un point d'entrée, de transit ou de sortie donné. Au Burkina Faso, un point de suivi est installé depuis mars 2017 sur plusieurs gares routières importantes de Ouagadougou et observe plus particulièrement les mouvements des bus de voyageurs effectuant des transports transfrontaliers.



Les données collectées sur ce point de suivi couvrent le mois de **Novembre 2017**. Les flux observés à Ouagadougou arrivent principalement du Niger (72%, légère hausse par rapport au mois d'Octobre), du Togo, de la Côte d'Ivoire et d'autres pays frontaliers. Durant cette période, Abidjan, Bamako, Lomé et Niamey, constituent les principales villes de destination. Au cours de ce mois, les Nigériens, les Burkinabés, les Maliens, et les Ivoiriens, ont été les principales nationalités observées au point de suivi de flux de Ouagadougou.

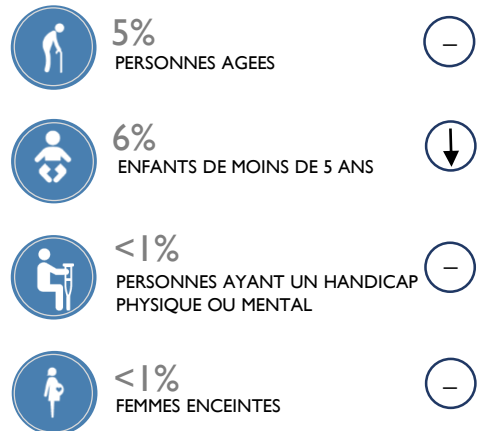
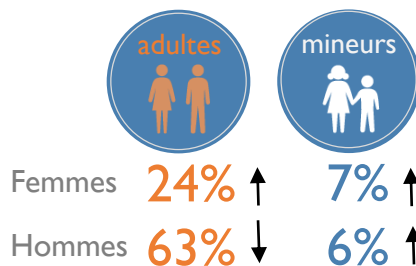
### ÉVOLUTION DES FLUX D'INDIVIDUS OBSERVÉS AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE



### PROFIL DES PERSONNES OBSERVÉES AU POINT DE SUIVI DES FLUX

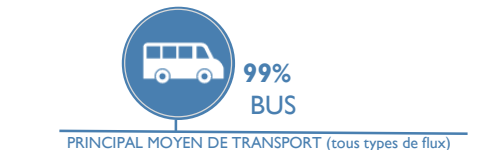


Variations calculées par rapport aux données du mois précédent  
↑ Augmentation ↓ Baisse — Constant

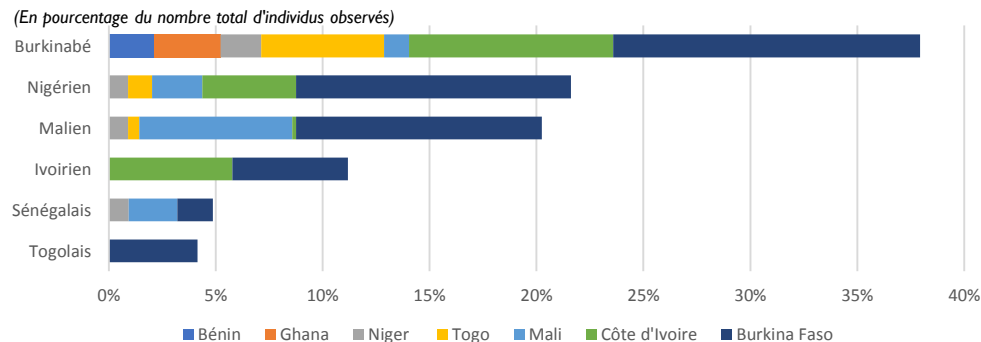


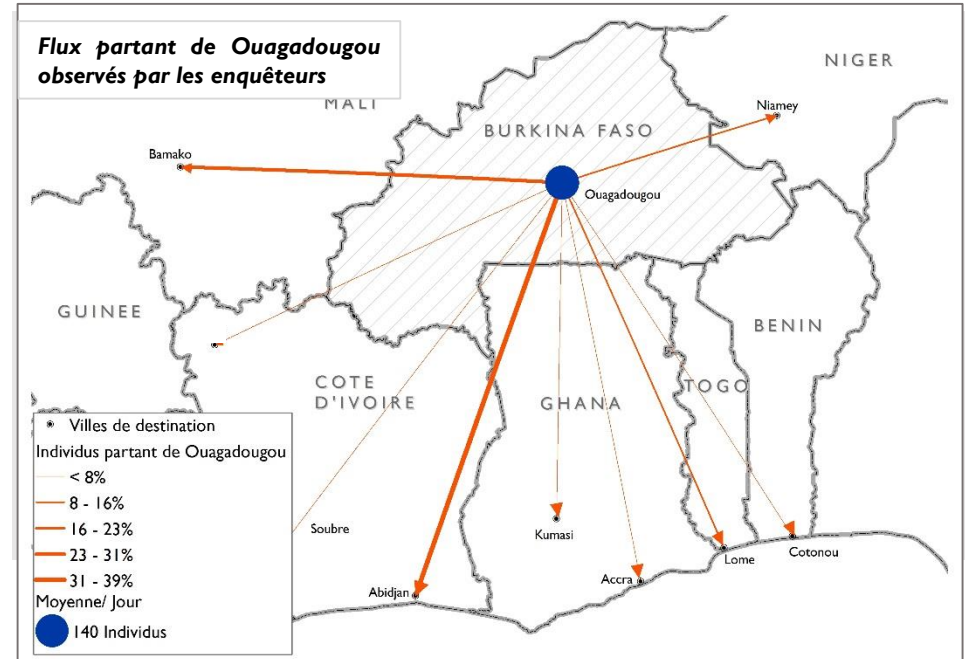
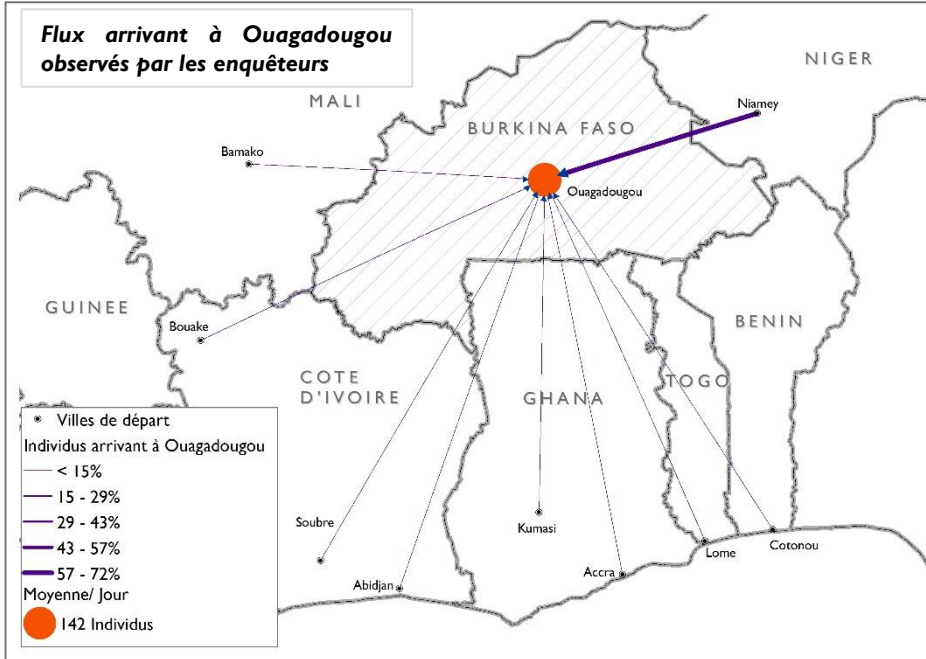
Provenance des bus	%	Variation
NIGER	72	+7pp
TOGO	8	-
CÔTE D'IVOIRE	8	- 5 pp
AUTRES	12	-

pp: point de pourcentage



### PAYS DE DESTINATION DES PRINCIPALES NATIONALITES OBSERVEES





Source : ESRI. Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

**METHODOLOGIE** Le suivi des flux de population (FMP) est un travail d'enquêtes qui vise à mettre en lumière les zones particulièrement sujettes aux migrations transfrontalières et intrarégionales. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays. Les équipes DTM conduisent ensuite un travail au niveau local pour identifier des points de transit stratégiques. Les enquêteurs collectent les données auprès des informateurs clés présents sur le point de suivi de flux: il peut s'agir du personnel des gares routières, de fonctionnaires de police ou de douane, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Un questionnaire de base mêlé à des observations directes permet de collecter des données désagrégées par sexe et nationalité. A Ouagadougou, le point de suivi des flux a été choisi après consultation avec les acteurs nationaux impliqués dans la gestion des migrations au Burkina Faso, en fonction de sa localisation et des caractéristiques propres aux flux transitant dans ces espaces. La collecte de données se fait de manière quotidienne sur des plages horaires où les flux sont les plus importants.

**LIMITES** Les données utilisées dans le cadre de cette analyse, sont des estimations et ne représentent qu'une partie des flux existant à Ouagadougou. La couverture spatiale et temporelle de ces enquêtes est partielle dans la mesure où les activités de suivi de flux ne couvrent pas les gares de transport privées existant à Ouagadougou. De même, bien que la collecte se fasse de manière quotidienne et sur des périodes où les flux sont importants, elle reste partielle à l'échelle de la journée. Enfin, aucune information n'est collectée sur les flux existant en dehors des plages horaires. Les données sur les vulnérabilités sont basées sur des observations directes des enquêteurs et ne doivent être comprises qu'à titre indicatif. *Toutes les données incluses dans ce rapport sont basées sur des estimations. L'OIM ne présente aucune garantie, ne formule aucune observation quant au caractère opportun, à la pertinence, l'exactitude, la fiabilité, la qualité ou l'exhaustivité des données figurant dans ce rapport.*